

Communiqué de presse

Le 29 septembre 2021, à l'occasion du salon H'Expo de Bordeaux, Damien MAURICE, Directeur de la CARSAT Aquitaine, et Philippe RONDOT, Président de DOMOFRANCE, signent une convention sur le financement de l'adaptation des logements sociaux au vieillissement.

Adapter les logements des retraités au sein du parc social

Dans le cadre des orientations de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) qui prévoit le renforcement du partenariat avec les bailleurs sociaux, la CARSAT Aquitaine et DOMOFRANCE signent une convention sur les 2 prochaines années.

Elle prévoit la réalisation de travaux d'adaptation d'au moins 200 logements occupés par des retraités âgés de 55 ans et plus.

3 départements sont concernés : la Gironde, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques.

Une politique d'amélioration de l'habitat au cœur des préoccupations des Caisses de Retraite

La signature de cette convention conforte le rôle majeur de l'Assurance Retraite en matière d'adaptation des logements pour les retraités socialement fragilisés.

En 2020, près de 2150 séniors ont ainsi bénéficié d'une aide de la CARSAT Aquitaine pour la rénovation de leur logement, pour une enveloppe globale de près de 4 millions d'euros.

Ce dispositif d'adaptation des logements individuels s'accompagne également d'une politique d'aide à la construction et à la rénovation de lieux de vie collectifs pour personnes âgées (résidences autonomie, habitat inclusif...). La CARSAT Aquitaine a ainsi accompagné 46 projets en 2020, pour un engagement financier de 7,2 millions d'euros sous forme de prêt sans intérêt ou subvention.

Pour Damien MAURICE, « *cette convention s'ancre pleinement dans notre volonté d'accompagner les assurés fragilisés, en favorisant la rénovation de l'habitat, la prévention de la perte d'autonomie et leur maintien à domicile.* »

Les engagements de DOMOFRANCE s'inscrivent dans sa volonté d'aller plus loin en abordant les besoins des seniors sous un angle préventif dans le cadre d'une politique d'entreprise comportant plusieurs ambitions :

1. Accompagner le maintien à domicile en sécurité et confort
2. Mettre en œuvre une politique patrimoniale ciblée
3. Contribuer au débat public sur la transition démographique.

De son côté, Philippe RONDOT précise que « *DOMOFRANCE déploie depuis plusieurs années des dispositifs afin d'accompagner les besoins des seniors de son parc. La Région Nouvelle-Aquitaine est la plus âgée de France en 2030 plus d'un tiers de la population sera âgée de plus de 60 ans. Il convient alors d'adapter notre offre de logement à cette population et à ses besoins spécifiques et contribuer ainsi activement au débat sur l'adaptation de la société au vieillissement.* »

À propos de La CARSAT Aquitaine

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail est un organisme de Sécurité Sociale. En Aquitaine, elle intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises de la région Aquitaine au titre de la retraite, de l'action sociale et de la gestion des risques professionnels.

La CARSAT compte ainsi parmi les acteurs économiques les plus importants de la région Aquitaine par les sommes qu'elle redistribue : 6,27 milliards d'euros de prestations versées à 742 252 retraités aquitains, par les rapports qu'elle entretient auprès de ses publics 925 562 salariés, 127 257 entreprises ; par le nombre d'emplois qu'elle assure en Aquitaine (958).

En savoir plus : <https://www.carsat-aquitaine.fr/home.html>

À propos de Domofrance

Domofrance est une Entreprise Sociale pour l'Habitat, filiale du Groupe Action Logement Immobilier. Implantée à Bordeaux depuis sa création en 1958, elle gère près de 40 000 logements en Nouvelle-Aquitaine. Elle répond à un enjeu de société majeur en privilégiant la réussite du parcours résidentiel depuis les besoins spécifiques des étudiants et jeunes actifs jusqu'aux solutions pour ses locataires en perte d'autonomie. En 2019, Domofrance a lancé son Projet Stratégique d'Entreprise 2019-2023, PΣPSE, fondé sur 3 piliers structurants : l'ancrage territorial, le Responsabilité Sociétale des Entreprises et la transition digitale. Domofrance est labellisée ISO 50001 pour sa gestion responsable de l'énergie et ISO 9001 pour le management de la qualité et certifiée B Corp pour son impact environnemental et social, son fonctionnement transparent et son éthique. Elle emploie près de 670 collaborateurs. Son chiffre d'affaires 2019 s'élève à 263 M€ (données post fusion au 1^{er} septembre 2020). **En savoir plus :** domofrance.fr

CONTACTS PRESSE :

Céline LIMOUZI, Chargée de communication – Relations presse et publiques - Domofrance
Tél. : 05 56 43 46 79 - 06 03 70 15 96 - Mail : celine.limouzi@domofrance.fr

Wilfried HUMEZ JANSEN – Attaché de communication - CARSAT Aquitaine
Tél : 05 56 11 68 56 - Mail : wilfried.humez-jansen@carsat-aquitaine.fr